

Le 18 novembre 2022

« Par Système de dépôt électronique »

**Me Véronique Dubois**

Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet :** **Dossier R-4008-2017 (Étape D)**  
*Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable / Examen de Modifications aux Conditions de service et Tarif d'Énergir au 1<sup>er</sup> janvier 2023*

---

Chère consœur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 14 novembre 2022<sup>1</sup> portant sur la planification de l'audience du 23 novembre 2022 dans le cadre du dossier en objet et vise à fournir à la Régie les informations demandées.

Le GRAME souhaite participer à l'audience du 23 novembre 2022 mais il n'entend pas présenter de preuve testimoniale. Il demande à la Régie de réserver une période de cinq (5) minutes pour le contre-interrogatoire du témoin d'Énergir, ainsi qu'une période de cinq (5) à dix (10) minutes pour sa plaidoirie.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

cc. Me Philip Thibodeau pour Énergir

---

<sup>1</sup> A-0429